

## **ASSEMBLEE GENERALE DU CAFE ASSOCIATIF DE LA POSTE Décembre 2012-**

Le président Dominique Hée remercie les 22 membres présents dont deux journalistes dit que les différents bilans qui vont suivre vont être présentés par différents membres du conseil d'administration.

Il indique l'invitation faite aux présidents des associations amfrévillaises, quelques personnes sont présentes qui sont aussi adhérentes du CAP.

Il présente aussi les 12 membres du conseil d'administration le bureau : Dominique Hee président, Arnaud Tiphaine vice président, Nathalie Cohendy ledru trésorière, Véronique Rouxel trésorière adjointe, Anne-Marie Domergue-David secrétaire, Mikael Dubois secrétaire, adjoint, et 6 membres Arnaud Crocq, Claire Dary, Norbert Godailler, Chantal Hermabessieres, Patricia Oury et Yves Poupin.

Xavier Madeleine , maire d' Amfreville dit que Bertrand Havard, maire adjoint de Mondeville l'a contacté et souhaiterait discuter avec des membres du café associatif pour un projet de café similaire sur sa commune.

Anne Marie assure la présidence de cette Assemblée Générale.

### **BILAN MORAL ET D'ACTIVITES**

#### **Le CA du CAP s'est réuni 5 fois :**

**En novembre 2011 :** il fallait notamment se mettre en harmonie sur une stratégie de fonctionnement démocratique, un état d'esprit et élire les membres du bureau. Nous nous sommes mis d'accord sur l'apport d'adjoints dans les rôles de président, trésorier et secrétaire, avec l'idée que les adjoints seraient destinés à se présenter à ces rôles après un ou deux ans, sans que cela constitue une obligation. Tout autre membre du CA étant libre de se présenter au moment du changement des membres du bureau.

Il apparaît souhaitable que les élus du bureau puissent rester en poste deux années consécutives pour des raisons pratiques liées à la continuité des projets et pour éviter des démarches administratives (signatures du président et du trésorier pour les comptes, références simplifiées par rapport aux divers partenaires).

Nous avons procédé aux étapes administratives de déclaration d'association à la préfecture, au Journal Officiel, reçu de l'INSEE un N° de siret et un code APE comme il se doit, ouvert un compte en banque et pris une assurance à l'année.

Nous nous sommes organisés en 2 commissions : plus de 3 réunions chacune :

- Une commission, dite travaux, chargée d'assurer un suivi avec la mairie pour le projet en bâtiments (architecte, ADEME...);
- Une commission dite, animation, chargée :
  - d'imaginer et de préparer des manifestations pour exister malgré l'absence provisoire de locaux ;
  - d'avancer sur des thèmes de communication ;

**Le CA s'est également réuni en février, avril, juin, septembre et octobre 2012 avec l'appui du travail des commissions :**

#### **1) Les animations :**

1 - Nous avons réalisé un café, apéro, goûter et musique dans le jardin de l'ancienne poste avec visite du bâtiment, le 6 mai 2012, jour des élections présidentielles. Nous avons accueilli beaucoup de monde toute la journée et un grand nombre de cotisations (plus d'une trentaine). Il y avait de l'enthousiasme et cela nous a fait pressentir le besoin de rencontres pour les habitants ;

2 - Nous avons été présents au Forum des Associations avec une petite animation musicale ;

3 - Nous avons réalisé le 16 novembre dernier une soirée cabaret dans la salle Georges Brassens avec plus de 160 entrées et au menu : des chansons anciennes , des racontages et du rock. Cette soirée a permis un mélange très sympathique entre générations, ce que nous avons souhaité ;

4 - Nous avons, le 2 juin 2012, aidé à la manifestation : Amfréville bat son Plain 2 à la demande de l'ASCA, nous venons de participer à une commission de la municipalité pour le devenir de l'ancien terrain de foot et nous étions présents au lancement d'une association un peu similaire à la nôtre dans la commune de Louvigny, rencontre riche des participants de diverses associations et des projets présentés ( échanges de savoirs, groupements d'achats, système d'échange local)

Veronique Rouxel a pris contact avec le café Pernety à Paris qui fonctionne aussi en café associatif avec des salariés et l'animation de nombreux ateliers.

**2) L'état d'avancement des travaux :** un architecte, Monsieur Vimont a été désigné après mise en concurrence comme il est prévu dans les marchés publics, les plans ont été précisés ainsi que certaines parties et étapes de la construction.

Actuellement un travail est réalisé avec l'ADEME et le bureau d'étude pour étudier au mieux l'impact isolation/chauffage et rechercher la meilleure solution avec les bâtiments voisins (salles de classes et mairie). Le résultat de cette étude ( semaine 50 ) va permettre à l'architecte de faire les démarches pour le permis de construire après accord de la municipalité..Le dépôt du permis de construire est espéré avant la fin de l'année

Il a été prévu que l'ensemble des travaux serait réalisé en 3 étapes :

Etape 1 = Réalisation de la partie « Café Associatif » avec sanitaires selon les normes en vigueur. Cette étape permettra aussi aux membres qui le souhaitent de participer aux travaux avec accord de la mairie et dans les conditions de sécurité qui s'imposent, pour réduire le coût de ces travaux (démolition, peintures, décos... Provisoirement un poêle pourrait chauffer cet espace convivial avec sans doute un système hors gel électrique...

Etape 2 = Réalisation du bâtiment à ajouter, en remplacement de l'actuel baraquement. La surface dépassera 100 m<sup>2</sup>, sera évolutive, disposera de rangements et pourra être utilisée pour diverses activités culturelles et artistiques, par diverses associations. Nous suivrons de près cette étape afin qu'elle se réalise au plus tôt.

Etape 3 = réalisation de logements locatifs au-dessus du café selon la volonté de la municipalité.

A partir du moment où le permis de construire est déposé, l'auto destruction, contrôlé par l'architecte pourrait démarrer. Actuellement, 16 bénévoles ont proposé leur aide, le groupe reste ouvert !! Voir aussi du côté de Lisieux qui a une expérience similaire.

Si le café fonctionne avec une licence 3 il y a obligation de suivre une formation de 3 jours, il faudra éclaircir le problème de destination de cette formation : soit une personne soit l'association

L'idée de l'installation d'un four à pain a été émise

**Formation :** 3 membres sont intéressés par la formation de l'EPN : conception d'affiches (Patricia, véronique, Dominique) = semaine du 4 au 8 mars de 18h à 20h à confirmer.

**Le rapport moral et d'activités a été voté à l'unanimité.**

## **BILAN FINANCIER**

Document distribué

Nombre d'adhérents en 2012 : 52 adhésions avec les membres du CA.

L'adhésion a été maintenue à 7 euros

### **Le rapport financier a été voté à l'unanimité**

## **PROJETS POUR L' ANNEE A VENIR**

**travaux, recherches de moyens financiers, mise en route du café associatif et de son fonctionnement, établissement du règlement intérieur...**

- 1) Nous sommes avec Bernard Ledru en liaison constante pour le suivi des démarches et pour faire accélérer au mieux les étapes de la construction. Nous espérons avec nos bénévoles inscrits pouvoir démarrer la démolition, première étape avant la construction d'une dalle isolante et stabilisatrice de l'ancienne poste, après les travaux devraient s'enchaîner pour que nous puissions bénéficier du rez-de-chaussée en automne.
- 2) Nous devons également rechercher des moyens de financement pour aménager notre café associatif et le faire fonctionner, nous sommes donc preneurs de bonnes idées innovantes pour augmenter notre fond de caisse
- 3) Parallèlement nous devrions continuer à proposer des activités et des animations, afin de maintenir la vie de l'association en direction des habitants de la commune et des communes voisines...
- 4) Enfin il nous faut préparer le démarrage et l'occupation du local lorsqu'il sera disponible :
  - établissement d'un règlement intérieur
  - établissement du temps d'ouverture hebdomadaire et selon quelles conditions...
  - établissement d'un programme d'activités et d'animations pour l'année...
- 5) Aménagement de l'espace extérieur du café de la poste. Le camion Patry pourrait s'y installer. ( à organiser en CA)
- 6) Le fonctionnement du café, aménagement, heures d'ouvertures ,sera abordé en CA
- 7) La forme de conventionnement entre la municipalité et le CAP devra aussi être abordée.

**On perçoit bien que pour la réalisation de tout cela, il est important d'être organisés et aussi nombreux que possible. C'est pour cela, en partie, que nous souhaitons étoffer notre Conseil d'Administration et que nous faisons appel aux candidatures pour le vote qui va suivre. En outre nous essaierons de solliciter, autant que possible, les bonnes volontés non élues (adhérents, volontaires...) pour nous aider dans les différentes activités qui ne manqueront pas d'être réalisées.**

**Les projets pour l'année à venir ont été voté à l'unanimité**

## **ELECTION DU NOUVEAU CA**

**Démissionnaires Yves Poupin, Norbert Godailler, Arnaud Crocq, Véronique Rouxel  
Se présentent à nouveau : Arnaud Crocq, Véronique Rouxel. Nouvelles candidatures :  
Tina Geerts, Jean François Lebret.**

**Ces membres sont élus à l'unanimité. Le CA compte à nouveau 12 membres.**

**LA PROCHAINE REUNION EST FIXEE AU MARDI 22 JANVIER 20h30 Salle  
Gauvin**